

LIBRAIRIE LAVAL

J. ADOLPHE PELLETIER,
3 rue Hart Téléphone 302
Les Trois-Rivières.

LE BIEN PUBLIC

F. X. VANASSE. GEO. LEFRANÇOIS

Vanasse & Lefrançois

Imprimeurs-Papetiers.

29 Rue Du Platon. Téléphone 373

LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Bureau : 3 Rue Hart

"LE BIEN PUBLIC"

LES TROIS-RIVIERES, 24 SEPTEMBRE 1909

LA TRAVERSE

Deuxième Conclusion

Notre dernier article, avec son résumé forcément incomplet de ce qu'à pu rapporter annuellement le service de la traverse, démontre à l'évidence que cette entreprise n'a jamais été un Klondyke. Et nous comprenons que les MM. Bourgeois, en passant à la Corporation pour \$17,200.00 leur vieux stock, épuisé, vidé de tout ce qu'on pouvait en tirer, se sont providentiellement sauvés d'un désastre.

Voyons maintenant en face de quelle position nous nous trouvons. Nous avons dit que MM. Gouin & Hamelin, étaient exactement dans la même expectative que la Corporation elle-même en 1907, à savoir : l'achat d'un bateau pour le service de Godfroy, soit \$20,000.00 ; l'achat d'un bateau pour le service de Ste-Angèle, soit aussi \$20,000.00. Il est entendu que le Sorel ne peut être affecté qu'au service de Nicolet.

Au point où en sont les choses, pouvons-nous raisonnablement supposer que MM. Gouin & Hamelin seraient disposés à verser dans l'entreprise les \$40,000.00 qu'il faut présentement ? Nous ne le croyons pas. L'as plus que nous espérons voir un étranger, un homme tant soit peu prudent en affaires, risquer un capital de \$40,000.00 dans une entreprise dont il ne pourrait attendre au moins un rendement annuel de dix par cent de sa mise de fonds. Et chacun sait qu'aujourd'hui, la perspective du dix par cent en affaires, ne vaut guère la peine d'être tentée : le 20 et le 30 p. c. se présentent trop communément, et avec moins de risques, que ceux encourus dans ce trafic de traverse.

Nous avons vu que tout compte fait, les gages des employés, la pension, le charbon payés, de même que l'intérêt, les assurances et la somme affectée aux avaries inévitables et réparations le plus souvent onéreuses, il reste à peu près rien aux traversiers, ou du moins la somme qui leur reste, n'est pas en proportion du travail qu'ils fournissent, et des risques qu'ils assument dans l'entreprise. Nous voulons bien croire que MM. Gouin & Hamelin, étant d'ici, ont à cœur comme nous-mêmes de voir nos communications avec la rive sud subsister, envers et malgré tout. Ils y mettent beaucoup de courage et de persévérance ; mais pas plus eux que personne d'ailleurs, n'aimeraient à sacrifier à perte leur temps et leurs peines. Et si ceux-là nous manquent, où en serons-nous ?

Nous les avons vus au commencement de la saison augmenter le tarif de transport. La diminution du trafic du G. T. R. et l'augmentation dans le prix du charbon, et dans à peu près tout, les forçait à cette extrémité. Nous avons dit dans le temps que cette augmentation du prix de transport était un malheur de nature à fermer d'avantage nos portes, quand il devenait plus que jamais nécessaire de les ouvrir toutes grandes. Et nous disons encore que ce tarif surélevé est excessivement déplorable et doit être réduit coûte que coûte.

Pour les mois de mai, juin et juillet, le tarif actuel a occasionné un surplus de \$221.71, sur les mois correspondants de l'année dernière sous l'ancien tarif. Il est bien évident que cet excédent vient tirer d'embarras MM. Gouin & Hamelin, mais nos propres intérêts en souffrent énormément, et plus que jamais on ne vient aux Trois-Rivières que lorsqu'il n'est plus possible de faire autrement.

Le remède à cet état de choses serait aussi simple que radical. Puisque la dépense de \$40,000.00 pour nous assurer définitivement un matériel de transport convenable et de nature à répondre aux besoins de la clientèle dont nous avons besoin, et à qui nous devons réapprendre le chemin de notre marché, s'impose ; puisque d'un autre côté nous ne pouvons raisonnablement attendre cette mise de fonds ni de MM. Gouin & Hamelin, ni d'aucun capitaliste d'ici ou de l'étranger, — l'entreprise ne pouvant être considérée payante de sa nature — nous disons que c'est à notre Corporation même à verser la somme. Et nous donnerons la raison de cela.

Que la Corporation avance, ou garantisse le prix d'achat des deux bateaux nécessaires, à MM. Gouin & Cie. Disons en passant que si nous mentionnons dans cet exposé le nom de ces Messieurs, c'est uniquement pour la fin de notre démonstration, n'ayant aucune autorisation à le faire, mais sachant bien toutefois que leur compétence en la matière est indiscutable.

Que les deux bateaux et le montant de leurs assurances, restent la garantie de la Corporation, et que MM. Gouin & Cie soient les gérants de ce service de traverse, avec pouvoir et contrôle exclusifs de l'administration. La Corporation se réservant le droit de fixer les heures de traverses, et le taux du transport, comme elle le fait actuellement du reste.

Que la Corporation établisse un montant raisonnable et permanent, à être pris sur les recettes nettes, comme émoluments aux

traversiers. Nous avons vu que la recette du service de Ste-Angèle se réduisait à peu, chaque année, et que celle du service de Godfroy était nulle, avec tendance à amélioration cependant. Ces émoluments certains, fixés d'avance par la Corporation, et garantis par elle, assureraient les traversiers d'une rémunération justement due.

Etant donné l'état de choses actuel, il est certain que durant deux et même trois ans, la Corporation aura à compléter d'elle-même le montant ainsi alloué aux traversiers. Mais avec le temps, le courant se rétablira de lui-même, et pour peu que le trafic du G. T. R. devienne ce qu'il devrait être, le service se paiera sans aucun secours extérieur.

Nous prévoyons aussi le cas de l'abaissement du prix de transport et même, de sa disparition totale, en faveur des cultivateurs les jours de marché. Il est évident que ce serait une source de déficit d'abord, déficit que la Corporation comblerait, naturellement.

Les choses marchant ainsi, il serait loisible de stipuler que la recette atteignant enfin le chiffre de tant, la Cie Gouin serait alors tenue de rembourser une somme prévue, à la Corporation. Et ceci graduellement, et au fur et à mesure chaque année, jusqu'à remboursement complet. MM. Gouin & Hamelin ayant le privilège d'achat du matériel sur paiement intégral.

En définitive, le principe que nous posons ici est que c'est à la Corporation à assumer la dépense du prix d'achat des bateaux, et que c'est à elle également à garantir le service d'une voie de communication effective et à bon marché, en payant les déficits, si déficits il y a.

C'est la seconde et dernière conclusion d'une étude qui se terminera avec notre prochain article.

M. DUGAS

JUGE A JOLIETTE

La récente nomination de M. Dugas C. R. comme juge, paraît favorablement accueillie partout. Seulement, le fait qu'il devient Juge dans le propre district où il a pratiqué longtemps comme avocat ramène sur le tapis un sujet qui a déjà provoqué de nombreuses discussions.

A ce propos un correspondant nous fait la communication suivante que nos lecteurs apprécieront à sa valeur.

M. Dugas, avocat, ayant pratiqué à Joliette durant 28 ans, devient juge à Joliette. Les journaux nous apprenent qu'il a consacré 28 ans à la politique dans le district de Joliette. Défait à Joliette dans l'élection provinciale de 1897, il a été élu député de Montcalm en 1900, et laisse son siège de député pour monter sur le Banc de Joliette.

Eh ! bien, nous n'avons pas de louange à faire au gouvernement. M. Dugas fera un excellent Juge, la chose est certaine, mais il aurait fait un aussi bon Juge partout ailleurs qu'à Joliette.

En Chine on envoie les mandarins à cent lieues de leur pays, pour les mettre à même de juger leurs administrés avec une plus complète sérénité d'âme ; et ces bons Chinois ont leurs raisons pour cela. Les administrations conservatrices dont on n'a pas encore entièrement étalé la noirceur, avaient toutefois la décence de dégager les juges de toute les ambiances délétères de clocher. Et ces déplacements imposés aux nouveaux magistrats semblaient bien cadrer avec l'idée qu'on se fait de la judicature. La déesse aux yeux bandés est plus forcément aveugle au milieu de parfaits étrangers.

Va sans dire que la nomination faite dans un centre de l'importance de Montréal ou même Québec, ne comporte pas, à la rigueur, la même objection que celle faite dans le cadre étroit d'un district rural. Et chacun le comprend.

Il est presque inutile d'ajouter que la personnalité de M. Dugas n'est pour

rien ici, et que nous le croyons, comme on le dit, en tout point digne du poste d'honneur qu'on lui confie. Nous ne discutons que le principe.

Mais pour M. Dugas même, la position que lui fait le gouvernement n'est pas juste. Il n'est pas juste en effet que l'homme honorable, qui fera tous ses efforts pour imposer silence aux souvenirs parfois pénible de toute une vie aussi déprimante que l'est celle de la vie politique et juger les uns et les autres avec une égale impartialité, se voit sans cesse exposé à la malveillance d'une portion d'un public dont les haines fortement remuées reviennent fatalement à l'homme que l'hermine, hélas, ne protège pas toujours suffisamment.

Nous n'avons pas grands commentaires à ajouter à l'appréciation de notre correspondant. Nous nous permettons cependant de dire qu'en effet la tendance de plus en plus accentuée du gouvernement d'Ontario de fixer les juges dans le district même où ils ont pratiqué comme avocats, ne nous paraît pas conforme aux intérêts de la justice même. Quelques exceptions, heureuses il est vrai, n'affaiblissent pas l'opportunité de l'application stricte d'une règle qui devrait être générale.

Dieu merci, dans notre Province de Québec, notre magistrature est absolument honorable, et c'est une question vitale pour nous qu'elle reste telle qu'elle est. Mais encore faut-il pour cela que le peuple la sache complètement dégagée de toutes les influences extérieures.

Aussi, le système de promotion établi durant ces derniers dix ans, hors certains cas extraordinaires, nous paraît-il de la dernière inconvenance. Le déplacement des juges n'a pas non plus sa raison d'être, à moins qu'il ne soit motivé par une question d'intérêt public, et par cela seulement.

Autrement, le gouvernement maintient sous sa dépendance directe, et par tout ce qu'il y a de plus humain, des hommes que l'influence du pouvoir ne devrait pas même effleurer.

Et c'est de la part du gouvernement, un attentat constant et immérité au bon renom de notre magistrature.

LA LUMIERE

La détermination du Maire et du Conseil de forcer la Compagnie électrique de faire cesser les déficiences de l'éclairage mérite nos sincères félicitations.

Le public qui paie, ne doit pas plus être triché sur le poids ou la mesure par une Compagnie, que par un simple particulier. Quand nous payons tant pour une lumière de seize chandelles, c'est la lumière de seize chandelles que nous devons avoir du 1er Janvier au 31 décembre. La Compagnie qui nous donne que huit chandelles quand nous croyons en avoir seize, nous blague effrontément, et d'ailleurs la loi elle-même stipule que

la variation accidentelle de pression ne doit jamais dépasser trois pour cent de la pression constante déclarée.

La Compagnie s'alimente à un pouvoir constant et d'une grande puissance ; quand nous n'avons qu'un filet de lumière, il est certain que cela ne provient pas de la diminution subite des Chutes Shawinigan.

D'un autre côté, les perfectionnements ultra-modernes des appareils générateurs nous apportent la quasi-certitude d'une distribution de courant d'une puissance toujours égale. Et cela, au besoin, et non pas seulement à compter de dix heures du soir.

Si la Compagnie croit pouvoir utiliser à nos dépens un matériel évidemment défectueux, le Conseil de Ville fait rudement bien de lui apprendre qu'elle se trompe.

C'est un service irréprochable qu'il nous faut, et 365 jours par année.

Notes Brèves

Les grands événements. — Le Capitaine Cook a découvert que le Pôle Nord était grand comme un treize sous. Peary prétend y être allé aussi, mais il n'en mentionne pas la dimension, et nous avons des doutes.

Le Conseil de Ville des Trois-Rivières vient justement de découvrir un mécanicien pour sa pompe.

Deux questions palpitantes définitivement classées. La pompe, après quinze lunes ; le pôle, après 2000 ans.

Montréal, indigné, vient de prononcer la mort du plantureux système de carottage municipal.

Les quelques autres endroits du pays qui souffrent du même mal, adopteront le même remède.

Un comité d'embellissement, s'impose ici de plus en plus. On s'inquiète de savoir si l'artère des élégances qui a présidé à l'installation de notre piscine municipale, en sera oui ou non.

Depuis que le comité des chemins a abandonné au ciel le soin d'arrosar nos rues, la poussière nous suffoque. Avec le goudronnage, notre ville atteindrait du coup une réputation de salubrité renversante.

Le goudronnage. — Pour le quart de ce que coûtera le procès que nos amis Juifs se proposent d'intenter à la ville, pour peu que celle-ci lambine l'expropriation du Cimetière, rue des Prisons, nous en aurions pour goudronner la ville entière. Et ajouter quelques planches à la palissade du Boulevard.

A l'extrémité nord-est du Boulevard, la cité vient d'ériger une plaque commémorative indiquant qu'à cet endroit s'élevait la maison où naquit de la Vérendrye, le célèbre découvreur de l'Ouest, et notre plus pure gloire Trilluvienne.

Nos félicitations à qui de droit.

CARTES PROFESSIONNELLES

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M.

Avocat

6, rue Hart, Téléphone 233.
Les Trois-Rivières.

AVOCATS

JOSEPH BARNARD,

Avocat

17 Rue St-Pierre. Tél. 434

P. N. Martel N. L. Duplessis

MARTEL & DUPLISSIS

Avocats

4, rue St-Joseph, Trois-Rivières

L. P. Guillet Fortunat Lord

GUILLET & LORD

Avocats

20, St-Joseph, Trois-Rivières

Téléphone 263

J. A. Comeau Arthur Béliveau

Tél. Bell No. 38.

COMEAU & BELIVEAU,

Avocats.

8 rue Des Forges, Trois-Rivières.

BRUNO MARCHAND, B. A., LL. L.

AVOCAT

33, BONAVENTURE, Les Trois-Rivières

Téléphone Bell 585

NOTAIRES

Téléphone 491

J. A. TRUDEL

Notaire

Argent à prêter et agent d'Immeubles

Bureau : 3, rue Hart,

Résidence : 9, rue St-Denis,

Les Trois-Rivières

C. J. BARNARD,

Ingénieur Civil, Arpenteur Géomètre

Bureau : 36 Bonaventure.

Rés. 17 St-Pierre.

TROIS-RIVIERES, P. Q.

ARCHITECTES

Tél. Bell, Main 2425, Montréal,

Tél. Bell 153, Trois-Rivières

THÉO. DAoust CHS LAFOND

Architectes

Membres A. A. P. Q.

& I. A. du Canada

Bâtisse du Séminaire

103, St-Frs-Xavier, Montréal,

15, Bonaventure, Trois-Rivières

ARTHUR LACHANCE

Représentant de la

Compagnie d'assurance sur la vie

"THE MANUFACTURERS"

33, av. Laviolette, 3-Rivières

NEW YORK LIFE INS. Co.

Représentées par

GEO. R. BOUCHARD

51, Rue ROYALE, Les Trois-Rivières

Dr J. P. MEUNIER,

OPTICIEN

Diplômé de l'Institut de Boston

Coin des rues Hart et Alexandre

Porte voisine du Notaire Lemire.

Concernant l'Épargne

Chiffres montrant des résultats obtenus sur une base de 4% d'intérêt par année.

Montant des centimes	Montant déposé	Intérêt gagné	Montant Total
5c par jour pendant 5 ans	\$ 91.25	9.32	\$ 100.57
10c	182.50	18.64	201.14
25c	456.25	46.40	502.65
50c	912.50	92.80	1005.30

Il vous fera plaisir de voir votre Compte d'Épargne grossir petit à petit.

Intérêt payé deux fois par année.

Votre argent porte intérêt sur réception des dépôts.

Recettes des Dépôts

4% alloué sur dépôts

P. E. PANNETON BANQUIER

8, Rue HART, Trois-Rivières, Qué.

PANNETON & FRERE

Seuls agents pour la vente des vêtements

"SEMI-READY"

Spécial fait sur mesure en 4 jours. Jupes et Manteaux pour Dames. Chaussures Frank W. Slater (Studer Shoe)

Coin des rues Des Forges et Champlain,

Suc. 115 Rue Bonaventure.

BANQUE D'HOCHELAGA

Cultivateurs, Rentiers, Industriels et commerçants ! Voulez-vous réussir en affaires ? Voici le secret : Déposez votre argent dans une Banque d'où vous pourrez la retirer à demande, et où vous pourrez en emprunter quand vous en aurez besoin : **LA BANQUE D'HOCHELAGA** par son capital payé et son fonds de réserve considérable, vous offre ces deux garanties.

Pour juger de la solidité de **LA BANQUE D'HOCHELAGA** et de sa parfaite sécurité, consultez son dernier Etat Financier.

PAYEZ PAR CHEQUES. Le chèque constitue un reçu, un compte de dépôts d'épargne à la Banque d'Hochelaga facilitera vos transactions, vous évitera des pertes et vous rapportera de l'intérêt deux fois par année.

La Sécurité du Voyageur et son identité sont assurées par les Mandats d'Argent, payables dans les principales villes du monde entier, au taux fixé d'avance, et émis par la

Banque d'Hochelaga

J. F. BOULAIS, Gérant.

Succursale des Trois-Rivières.

Téléphone Bell 260

Tél. Résidence 426

12 et 14 rue DES FORGES, En face du Marche.

NAP. E. GODIN

GROS ET DETAIL

Seul Agent aux Trois-Rivières de la maison

VIAU & FRERE.

MAGASIN D'UN SEUL PRIX.

C. J. N. Teasdale

ETOFFES A ROBES, GANTS, BLOUSES, LINGERIE DE DAMES, ETC., ETC.

SPECIALITE : VETEMENTS POUR HOMMES

26, rue Bonaventure, TROIS-RIVIERES

P. L. CARIGNAN,

Fondée en 1865

E. D. CARIGNAN

O. CARIGNAN & Fils

Marchands-Epiciers et Importateurs de Liqueurs, Produits Alimentaires, Etc.

26 AVE. LAVIOLETTE, Les Trois-Rivières.

NOTA—Après le mois de septembre 1909 nous retournerons à notre ancienne place d'affaires Nos. 24 et 26 rue DES FORGES.

Boite de Poste 62

Téléphone Bell 423

S. DUGAL

Courtier d'immeubles, administrateur de successions, et agent général. Comptable, Auditeur, Curateur, Liquidateur et Agent d'Assurance, Correspondances Sollicitées.

136, NOTRE-DAME, Les Trois-Rivières

René A. Paquin

J. D. Lachapelle

Paquin & Lachapelle,

Ingénieurs-Électriciens

No. 57 Rue ROYALE

Téléphone 157

L'Elixir Anti-Rhumatique

DU DR JOS. COMTOIS.

Pour la guérison prompte et assurée du Rhumatisme sous toutes ses formes. Inflammatoire, articulaire, musculaire, goutteux, lumbago, sciatique et névralgies violentes.

Prix \$2.50 la bouteille.

Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15c. adressé au Dr Jos. Comtois, St-Barthélemy, comté Berthier, P. Q.

Dépositaire aux Trois-Rivières.

Pharmacie NORMAND,

Coin des rues Notre-Dame et Des Forges

Les Caisses Populaires

Réponse à quelques Objections

C'est sans doute l'ignorance qui élève le plus de barrières à la marche en avant des Caisses populaires. On voit des montagnes de difficultés parce qu'on ne sait pas. Le remède est facile pour peu qu'on ait de bonne volonté : il n'y a qu'à étudier un peu pour voir les montagnes tomber et les difficultés disparaître. Ils sont nombreux déjà ceux qui, d'adversaires qu'ils étaient, sont devenus de chauds partisans des Caisses populaires après en avoir étudié le mécanisme et le fonctionnement.

Un correspondant de la *Vérité* a répondu à quelques-unes des objections que l'on apporte de côtés et d'autres pour justifier des craintes exagérées, une apathie déplorable, quand ce n'est pas une antipathie à peine déguisée. Nous citons :

Quelques-uns ont décrié, encore une fois sans s'être donné la peine de l'étudier eux-mêmes ou de se faire renseigner, que le système des Caisses Populaires était absurde. Oui absurde !! Pourquoi ? ils ne le savent pas, mais je vais vous le dire : c'est parce que le gros n'y peut manger le petit ; c'est parce que le riche ne peut égarer, ne peut mener à sa guise le pauvre ouvrier. Pour une certaine classe, il est impossible d'arriver à quelque chose, sans manger son semblable. Et parlez moi du mode qu'a la Caisse d'établir une responsabilité limitée ? De cette façon, les filons, les escrocs ne peuvent jeter sur les épaules des honnêtes gens la responsabilité d'une déconfiture, sur tout ne peuvent leur faire payer les pots-cassés.

D'autres ont peur des responsabilités : c'est la raison qu'ils donnent pour refuser à la Caisse un concours (matériel ou moral) précieux. Cependant ils affichent ou laissent afficher volontiers leurs noms, à de grandes entreprises industrielles ou financières, sans en connaître le premier mot. C'est si beau passer pour homme d'affaires ; et pendant qu'ils se pavent, qu'ils dorment sur des lauriers si facilement conquis, derrière le rideau le tour se joue. Quand ils ouvrent les yeux, il est trop tard. Le crac a eu lieu, l'oiseau est envolé.

Rappelez-vous l'histoire de Lord Dufferin mourant de chagrin, déshonoré aux yeux de l'univers, pour avoir par vaine gloire, prêté son nom à Diamond Smith, dans une entreprise dont il ne connaissait pas le premier mot. Ces gens ne veulent pas concourir à une œuvre dont ils seraient les propres artisans, qu'ils verraient se développer, fonctionner sous leurs yeux, qu'ils pourraient surveiller à souhait. N'est-ce pas de l'enfantillage cela ?

D'autres craignent de déplaire aux banquiers. Mais pourquoi des banquiers américains représentant cinq millions de dollars, ont-ils déclaré que "Les Caisses Populaires étaient le plus ferme appui des Banques". (Voir *Bankers Magazine*, *Vérité* de juin 1909) J'en crois leur témoignage ; il ne doit certainement pas être suspect.

D'autres prétextent que la place est petite. La place est petite ! Mais les besoins seront moindres je suppose. Qui a jamais prétendu que les besoins des grandes et des petites paroisses étaient les mêmes ? Elles subsistent cependant. Y a-t-il moins de vie chez un petit homme que chez un grand ? Leur vitalité est la même n'est-ce pas ? Il en sera ainsi de nos petites Caisses.

Pour d'autres enfin, la Caisse a eu le tort, de ne pas être sortie, de toute pièce de leur cerveau. Ces gens prétendent avoir le monopole d'esprit et de la science. Ceux-là je les plains !! Pour s'excuser de leur apathie, ils invoquent des souvenirs d'antan, ou ils crient à la nouveauté. Pendant ce temps des usuriers font fortune sous leurs fenêtres même ; sous leurs nez, ils prêtent à des taux exorbitants. Tout de même, ils sont contre l'établissement d'une Caisse.

Malgré tous ces obstacles, l'œuvre ne doit pas languir, parce qu'elle est belle, parce qu'elle est appelée à faire beaucoup de bien à notre peuple, parce que le Souverain Pontife lui-même l'encourage de sa parole, de son exemple, que dis-je, de son adhésion personnelle ; parce que notre digne Archevêque de Québec et tous les évêques de la province la patronnent ; parce que la plus haute autorité civile l'encourage ; parce qu'enfin le clergé ira de l'avant, et qu'aux soins spirituels qu'il nous donne si libéralement, il y ajoutera les soins matériels. En encourageant les Caisses Populaires le clergé uni aux laïques bien pensant, nous sauvera économiquement de l'absorption juive comme jadis il nous sauva de l'absorption étrangère. Une fois encore il aura bien mérité de la patrie.

J. P. LEFRANC.

La Religion à l'Ecole

Un enseignement moral et religieux demande que la religion soit combinée avec toute la matière de l'instruction ; il faut que l'instituteur saisisse les circonstances, sans cesse renaissantes, pour faire pénétrer le sentiment de la morale religieuse dans le cœur de ses élèves."—paroles d'un Comité Anglais.

Il faut que l'éducation soit donnée et reçue au sein d'une atmosphère religieuse." Guizot.

Pas d'Enseignement d'Etat

Le gouvernement est un être mobile qui passe d'une main dans une autre. Conçoit-on la mobilité, le changement dans une matière aussi importante, dans la formation des instituteurs auxquels est confiée l'éducation religieuse et morale des enfants ?—Comte de Mérode.

L'éducation et l'enseignement se complètent ; les influences religieuses doivent être partout présentes. Faire organiser cela par l'Etat serait une grave altération, un grand mal. Guizot.

L'Eglise et l'Instruction

Il n'y a que les esprits superficiels qui n'ont pas étudié les documents, qui sont ou aveuglés par la prétendue supériorité de leur époque, ou inspirés par leur haine systématique, pour oser accuser l'Eglise d'avoir favorisé l'ignorance.

Hurter (Protestant).

L. Massicotte

TEL. BELL 139.

J. A. Panneton

Massicotte & Panneton

EPICIER

Notez bien.— Faire vos achats à ce magasin veut dire :

ECONOMIE DOMESTIQUE

Marchandises de première classe et à très bas prix.

Une idée : Vin depuis 60c le gallon. 3 btes Tomates, 25c. 3 btes Blé d'Inde, 25c. 3 btes Prunes, 25c. 3 btes Petits Pois, 25c.

Ce magasin fermera tous les Mardis et Jedis à 7 hres, p. m.

Vous Habillez-vous à la Dernière Mode ?

Chez P. J. HEROUX c'est la PLACE

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Nouvellement Reçus : CHAPEAUX & CRAVATES

La Chemise au Plastron, qui ouvre, vous évitera des colères noires !

4 RUE HART.

(En face de "LE BIEN PUBLIC")

Tél. Bell 60.

VOUS aimez les Services à Diner de Goût ; les Urnes de Fantaisies ; les Statues Artistiques ; en un mot, tous les objets riches et... à bon marché !... Et vous n'allez pas chez

POIRIER & ABRAN RUE ST-ANTOINE

LE MAGASIN DE THE DES TROIS-RIVIERES

Pourquoi ?.....

COLLEGE COMMERCIAL

JOS. GEO. CATELLIER, Directeur.

Conférences de Droit Commercial

Renseignements Pratiques d'Histoire, Grammaire et Géographie.

MATIERES ENSEIGNEES :

L'Anglais, le Français, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, l'Ecriture, la Sténographie Française et Anglaise, la Clavographie, (Type Writing), la Correspondance Française et Anglaise, la Conversation Anglaise.

Cette Ecole procurera aux élèves les meilleures positions dans les bureaux de Chemins de Fer, de Banque, de Commerce, Etc.

Pour plus de renseignements, s'adresser à...

10, RUE BADEAUX, 10

Achetez vos Papier à envelopper, Sacs d'épicerie, au prix de Montréal, chez Vanasse & Lefrançois, rue Du Platon. N'oubliez pas que nos prix pour les impressions sont les plus bas.

L'Eglise et l'Education

(De la Nouvelle-France)

L'EGLISE ET L'EDUCATION AU CANADA

Suite.

Cette année-là même, conformément au vœu d'hommes si compétents, un projet de loi fut adopté, autorisant les fabriques de paroisse à doter et à contrôler, moyennant l'assentiment de l'autorité ecclésiastique, des écoles élémentaires. Nous n'avons pas à rechercher quels avantages la cause de l'éducation aurait vraisemblablement retirés de cette institution scolaire vraiment paroissiale, si on l'eût développée et perfectionnée au lieu de l'amoindrir par de multiples essais de législation divergente. Plusieurs estiment qu'elle eût pu servir de base à un système général d'éducation conforme de

tout point aux principes catholiques sur le rôle de l'Eglise et des parents dans l'œuvre éducative.

Quoi qu'il en soit, dès 1829 la Législature jugea bon d'ajouter aux lois déjà existantes une mesure destinée à susciter dans les campagnes, des écoles plus nombreuses, mais qui avait le triple tort de favoriser l'éducation mixte, d'embarrasser le mécanisme scolaire d'un rouage nouveau, et de subordonner les progrès de l'instruction aux visées et aux rivalités politiques. Nous ne parlerons ni des amendements apportés à cette mesure ni des projets de loi qui suivirent, projets soumis à la considération des représentants du peuple, mais privés de l'ultime sanction.

Lorsque, en 1837, éclatèrent les troubles civils, et que du même coup, prirent fin les subsides scolaires octroyés par l'Etat, M^r Signay ne fut pas lent à s'autoriser de la loi des écoles de fabri-

que pour stimuler le zèle de ses ouailles en faveur de l'instruction populaire. L'Eglise, comme toujours, veillait sur les intérêts du peuple, et c'est avec bonheur que nous saluons vers cette même date l'arrivée au Canada des fils du vénérable de la Salle qui ont tant fait pour l'éducation chrétienne en Europe et à qui depuis trois quarts de siècle, la jeunesse canadienne est redevable de si utiles enseignements.

Nous voici en 1840 : l'union politique du haut et du Bas-Canada vient d'être consommée. L'importante question de l'enseignement primaire ne tardera pas à attirer l'attention du Parlement. Mais comment espérer des hommes qui y dominent, et pour qui le régime de l'Union n'est qu'une machine de guerre contre l'influence catholique et française, une législation scolaire équitable et généreuse ?

La loi de 1841 porte manifestement la marque de l'absolutis-

me dominant. Pas d'instruction distincte pour les minorités : les parents, quoique représentés par des commissaires électifs, jouent un rôle plus nominal que réel ; c'est le gouvernement qui, par ses créatures, les officiers municipaux, exerce sur la direction et l'administration des écoles un contrôle effectif. Ces raisons, jointes au fait de la cotisation obligatoire qu'on inaugurerait, eurent pour effet de soulever le peuple contre la nouvelle loi.

Il ne serait certes pas exact de dire que l'autorité ecclésiastique vit avec joie cette législation suspecte se substituer à l'ancienne loi des écoles de fabrique. Mais, vu le désarroi scolaire où les paroisses se trouvaient, nos évêques, sans se prononcer sur la valeur intrinsèque du nouveau système, jugèrent plus sage de n'y pas mettre obstacle et d'exhorter même, dans l'intérêt de l'éducation catholique, les curés et les fidèles à en favoriser l'exé-

cution. Modifiée en 1846 dans le sens d'une latitude plus grande laissée à l'initiative des parents et à la liberté religieuse, cette organisation donna naissance au système actuel dont elle a été la base et comme l'armature.

L'opposition populaire n'avait pas entièrement désarmé. Les évêques, d'un commun accord condamnerent cette attitude. « Nos Très Chers Frères, disaient-ils dans une lettre collective de 1850, n'hésitez pas à payer de bonne grâce la modique contribution que la loi demande de vous pour le maintien de vos écoles... La loi concernant l'éducation n'est sans doute pas parfaite ; mais profitez des avantages qu'elle vous offre, et priez pour qu'elle s'améliore. »

Quatre ans après, les évêques, réunis en concile, élevaient de nouveau la voix pour faire aux commissaires d'école un devoir de conscience de n'engager que

des instituteurs et des institutrices dûment qualifiés : et, en attendant la réalisation d'un vœu par eux formulé, lors du premier concile de Québec, en faveur d'une école normale catholique dont ils sentaient toute la nécessité, ils priaient les maisons d'éducation de l'un et de l'autre sexe d'ajouter à leurs classes ordinaires une école destinée à former des maîtres et des maitresses.

C'est en 1857 que les écoles normales, demandées depuis longtemps par les amis ecclésiastiques et laïques de l'éducation, furent inaugurées. Elles étaient constituées d'après les principes confessionnels, et il serait, croyons-nous, injuste de ne pas reconnaître le vif essor que cette institution nouvelle imprima à l'enseignement primaire et au mouvement pédagogique.

(A Continuer.)

Bondy & Beaulac

MARCHANDS-TAILLEURS

Agents des Vêtements "Fit-Rite"

Coin Bonaventure et Ste-Marie

Les Trois-Rivières.

TELEPHONE 260

RESIDENCE 426

NAP. E. GODIN,

IMPORTATEUR ET AGENT MANUFACTURIER

NOS SPECIALITES:

Argenteries, Verres taillés, Porcelaine, Vaisselle, Coutellerie, Verreries, Granit, Articles de Fumeurs, de Fantaisie, de Toilette, et de Luxe pour Cadeaux, Horloges, Cadres, Jouets, Poupées, Thé, Café, Sucrieries, et Chocolats. Rayon de Voiselles! A l'occasion de l'ouverture de notre Nouveau magasin, nous donnerons 10 pour cent sur nos marchandises.

12 - 14 rue DES FORGES,

En face du Marché.

Faites vos achats de

Hardes Faites, Chapeaux et Valises, chez

BLAIS & FRERE,

MARCHANDS-TAILLEURS

181 Rue NOTRE-DAME,

Les Trois-Rivières

RESPONSABILITE DE PATRON

Feu, Vie,

Accidents,

Garantie.

TELEPHONE 456.

Gravel & Spénard

Agents et Courtiers d'Assurances

51 RUE DU PLATON 51

Les TROIS-RIVIERES.

A Vendre

Tout le matériel dont s'est servi M. U. L. Marchand, contracteur du magasin de M. U. Carignan. Mixeur, brouettes, chevaux, madiers, etc. Conditions faciles. S'adresser à M. A. N° 26 rue Voltaire, Tel. 14.

La Banque Provinciale

DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

SIEGE CENTRAL : 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA

BUREAU DE DIRECTION

Président : M. H. LAPORTE, Vice-Président : M. W. F. CARSLIFY, Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN, Monsieur ALPHONSE RACINE, Dr E. P. LACHAPPELLE, Monsieur TANCRÈDE BIENVENU.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires censeurs)

Prés. : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Vice-Prés. : A. S. HAMELIN

Hon. Sir LOMER GOVIN

Gérant Général : TANCRÈDE BIENVENU

Auditeur : A. S. HAMELIN

Inspecteur : J. W. L. FORGET

La Banque Provinciale du Canada, accepte les comptes d'épargne depuis \$1.00 Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.

Vous pouvez aussi déposer votre argent sur Certificat de Dépôt spécial, payable à huit jours d'avis et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir : 3 mois, 3 p. c. 6 mois, 3 1/4 p. c. 12 mois 3 1/2 p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme de \$500 ou plus.

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIERES

BUREAU TEMPORAIRE

3 RUE HART

NAPOLEON LANGLOIS,

GÉRANT.

J. B. LORANGER

MARCHAND DE

Peintures Huiles, Vernis, Vitres, Ustensiles de cuisine au complet

Matériaux de Construction, Etc.

24 Rue Badeaux,

LES TROIS-RIVIERES.

Téléphone Bell 93.

Conseil de Ville

Lundi le 20 courant.—Sont présents Messieurs les échevins Pagé, N. Gélinas, Verrette, Dufresne, Grant, Panneton, Michelin, Lamy, M. Frs. Gélinas arrive plus tard.

Sur demande de Son Honneur le Maire, l'ordre du jour est interverti et des explications sont données immédiatement par M. Bellefeuille, chef de police, concernant et les bornes fontaines qui ont été demandées à plusieurs endroits et les travaux qui se font à la station de police. M. le Chef fait valoir ainsi que M. Dufresne la nécessité des bornes fontaines.

Le principe est adopté de poser un plus grand nombre de bornes fontaines. M. le Maire signalant cependant qu'on doit commencer par les plus urgentes.

Pour la station de police, M. Bellefeuille dit que les portes ne seront pas encore assez larges. Il trouverait inutile une grande porte unique dans le mur de refend, et opte pour deux portes plus petites, dont l'une en avant et l'autre au fond, près des écuries.

Après d'assez longs pourparlers, on donne carte blanche en toute l'affaire au Comité du feu. On revient alors à l'ordre du jour.

Lecture d'une requête de quelques citoyens qui réclament une indemnité pour avoir reçu en dédommagement, moins que leurs voisins, pour expropriation, et cela, disent-ils parce qu'ils se sont un peu hâtés de rebâtir, sur la rue Notre-Dame. Il est proposé qu'on attende l'opinion des avocats sur ce point. Et la requête est renvoyée aux Comités Permanents.

Lettre de Dame Venne H. Rivard, pour exemption de taxes. Accordée.

Accordé de changer le tuyau d'entrée de l'eau chez M. L. Rivard.

Aux Comités Permanents la requête pour l'ouverture du boulevard St-Louis, la plainte de M. J. L. Fortin pour le prix moindre à lui accordé contre celui payé à ses voisins, dans l'expropriation; la lettre de Melle A. Langlois demandant de ne payer que \$10.00 pour ses taxes qui s'élevaient à \$26.48; la requête pour des améliorations sur la rue Ste-Marie; le demande faite par M. J. L. Fortin et Ad. Balcer de pouvoir conserver les bâtisses temporaires, pour se dédommager des pertes subies ces dernières années.

Sont lues après cela, en Conseil, une lettre de remerciements de la part du Club Nautique que l'honorable Conseil a encouragé par un octroi; une lettre d'un particulier offrant de payer totalement, et présentement, une dette payable par termes; une lettre de la Canada Iron Co'y corrigeant les prix que cette compagnie avait d'abord présentés dans sa soumission pour des filtres. De \$20,000.00 elle descend à \$13,000.00 détruisant le coût de la douane qu'on ne paierait pas aux Trois-Rivières.

La commission nommée d'abord pour étudier l'eau que nous buvons, nommée plus tard, pour s'occuper d'avoir des filtres, fait rapport qu'elle croit devoir adopter des trois soumissions présentées au Conseil, celle de la Robert Filter Co'y de Philadelphie, au montant de \$14,000.00 environ.

C'est exactement le même système de filtres que celui existant à Longueuil et cette ville est réputée avoir des filtres remarquables. En cas de feu, on pourra en tout temps, excepté en cas de conflagration tout à fait grave, avoir toujours de l'eau filtrée, ceci offrira en outre d'autres avantages celui d'empêcher les tuyaux de se salir au contact d'une eau mauvaise.

Après quelques objections de M. Lamy, la proposition de M. Dufresne secondé par M. Verrette, d'adopter le rapport de la Commission de l'Eau, est elle-même passée par un vote de cinq pour et deux contre, MM. Lamy et Michelin votant contre.—Nous aurons des filtres.

M. E. Teasdale, inspecteur de viande, rapporte au Conseil qu'une vache malade a été confisquée aux abattoirs. M. l'échevin Panneton signale l'impossibilité actuelle de contrôler la viande qui se vend sur le marché.

L'échevin Verrette, sur informations découvre que du lait de cette vache malade a été vendu en ville et demande que la chose n'en reste pas là. Au Comité de santé.

M. l'échevin Dr Panneton, secondé par M. l'échevin Lamy propose qu'une commission soit nommée pour étu-

dier les communications des chemins de fer entre les Trois-Rivières et les autres paroisses. Adopté.

M. l'échevin Lamy, secondé par M. l'échevin Michelin, propose que M. Uld. Martel soit l'arbitre de la Corporation avec M. C. Lafond arbitre de Mme Lajoie. Adopté.

Après quelques autres items, M. Pagé allait commencer une plaidoirie pour la nomination d'un ingénieur de la pompe quand il s'aperçoit que sur le banc du Maire, siège M. Frs. Gélinas tandis que M. le Dr Normand s'apprête à sortir. "Qu'est-ce que ça veut dire, ça?" demande M. Pagé. Ça voulait dire que M. le Dr Normand devait aller prendre le bateau de nuit pour Montréal et que l'heure était arrivée de partir. Mais M. Pagé s'objecte tout à fait au départ de M. Normand.

Il ne veut pas admettre pour aucune considération que ce soit "correct" pour M. Normand de s'en aller, "en parfaite santé", pendant une séance du Conseil. "Je demande dit M. Pagé, que M. Gélinas, descende à sa place." Un brouhaha se produit; M. Frs. Gélinas se défend lui-même, explique qu'il est tout naturel qu'il soit là, blâme les échevins qui déjà sont disparus, en disant: "Allons-nous en"; et tout cela finit par une dispension générale. "Le Conseil siégera demain", dit M. Pagé.

Séance de mardi, 21 courant.—M. Frs. Gélinas préside. Sont présents Messieurs Lamy, Grant, Dufresne, Bergeron, Duplessis, Verrette, N. Gélinas et Pagé.

On donne lecture d'un rapport dont on avait beaucoup déploré et presque blâmé l'absence, la veille. C'est le rapport de M. Charles Bellefeuille sur l'essai de la pompe par M. Jules Marchand; M. J. Marchand a bien réussi, il est reconnu capable, l'essai a été des plus heureux. Il sera important de nettoyer la bouilloire fréquemment.

L'échevin Dufresne secondé par l'échevin Grant propose que M. Jules Marchand soit nommé ingénieur de la pompe à vapeur, avec un salaire de \$500.00 par année, avec logement quand la station de police sera prête; M. Marchand, de plus devra faire marcher le rouleau à vapeur, au besoin. M. Lamy seul vote contre cette motion. Donc, M. Jules Marchand est l'ingénieur de la pompe à vapeur des Trois-Rivières. M. Pagé obtient que M. Jules Marchand soit payé \$2.00 par jour, tous les jours depuis qu'il travaille à la station de police.

M. l'échevin Pagé demande au chef de Police si on surveille bien les petits fumeurs de cigarettes. M. Bellefeuille répond qu'on les surveille. M. Frs. Gélinas, le président, réclame la plus stricte surveillance.

Ajournement à lundi le 4 d'octobre prochain.

COURRIERS

Pointe du Lac

Notre gare du C. P. R. a revêtu une toilette nouvelle. Nous avons maintenant une gare convenable. Pourquoi n'avons nous pas aussi des trains pour accommoder les voyageurs? Avec l'horaire actuel, le voyage de Pointe du Lac à Montréal et retour, se fait plus promptement que le voyage de Pointe du Lac aux Trois-Rivières.

La cité trifluvienne est aussi intéressée que notre paroisse à faire cesser cette anomalie.

—Albéric Garceau et Némèse Garceau partiront la semaine prochaine pour aller suivre le cours d'agriculture du Collège McDonald. Ils espèrent qu'avec deux années d'étude, ils pourront s'outiller suffisamment pour obtenir du gouvernement quelque position lucrative.

Auront-ils la force de caractère et l'énergie de la volonté nécessaire pour faire respecter le nom canadien-français, catholique dans ce milieu qui, je crois, ne nous est pas sympathique.

—Dame Vve. W. Alarie nous a quittés pour aller passer quelques mois à St-Justin, chez sa fille, Demoiselle Laura Alarie, institutrice.

—Delle Amanda Bourassa, qui était en visite chez ses parents, est retournée à Montréal.

—Naissance: Dame Eugène Rivard, une fille. Parrain et marraine, M. et Madame Victor Descoteaux d'Yamachiche.

Plusieurs cultivateurs se plaignent que le "Journal d'Agriculture" leur est distribué trop tard; ainsi le No. du 15 août ne leur est arrivé que le 21 septembre.

Pour vos EPICERIES allez chez

Bellefeuille & Giroux

MARCHANDS LICENCIÉS

GROS ET DETAIL

Coin Des Forges et Hart

Téléphone 310

J. A. PELTIER, Pharmacien

Tous ceux qui souffrent d'hernie simple ou double trouveront à la Pharmacie Peltier, un assortiment complet de BANDES HERNIAIRES en cuir, en caoutchouc élastique ou durci, en argent, etc.

De plus, M. Peltier qui a plus de 20 années d'expérience, ajuste lui-même gratuitement les bandes à ses clients et garanti satisfaction sous tous rapports.

Si vous souffrez de dyspepsie, prenez

LE SEL DE SANTE PELTIER

et vous serez certainement guéri

PRIX 50 CENTINS

J. A. PELTIER, Pharmacien

50 RUE ROYALE

ROMPRÉ & CIE

Ste-Anne de la Pérade

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Sculptures, Etc., Etc.

Prix Spéciaux pour les Contracteurs.

Correspondance Sollicitée.

3-8-09-211.

AU MAGASIN du PEUPLE

41 RUE Du PLATON

¶ Nous donnons des Coupons pour chaque achat.

¶ Nos Coupons valent 10 pour cent du 25 Septembre au 15 Octobre. Profitez-en!

¶ Nous venons de recevoir des Souliers et Bottines en Feutre de toutes grandeurs.

ET AUSSI

la Chaussure "ANTI-WET" à l'épreuve de l'eau.

Demandez nos Coupons ils ont de la valeur.

L. DASSYLVA

MARCHAND DE CHAUSSURES.

Téléphone 558.

Anselme Dubé

Contracteur-Général

28 - Rue Ste-Marie - 28

OUVRAGE GARANTI.

PROVINCE DE QUÉBEC, District des Trois-Rivières, Cour Supérieure No. 101.

LOUIS JOSEPH BLONDIN et JOSEPH ALFRED DESY, tous deux avocats, demeurant en la cité des Trois-Rivières, et y pratiquant ci-devant en société sous les noms et raison de "BLONDIN & DESY", demandeurs, vs Dame VICTORIA PAQUIN, ci-devant de la ville de Louiseville, veuve de Côme Proulx en son vivant cultivateur, de la paroisse de St-Léon et actuellement de lieux inconnus, défenderesse, et La Banque d'Hochelaga & al., tiers-saisis.

Il est ordonné à la Défenderesse de comparaître dans le délai d'un mois.

Les Trois-Rivières, ce 22 Septembre 1909.

LOTTINVILLE & DUMONT, P. C. S.

LE BIEN PUBLIC

Publié aux Trois-Rivières
PARAISANT
Le MARDI et le VENDREDI
TÉLÉPHONES :
Rédaction 434 Administration 302
Bureau, No. 3 Rue HART
ABONNEMENT
CANADA { 1 AN - \$2.00
6 MOIS - 1.00
ÉTATS-UNIS { 1 AN - \$3.00
6 MOIS - 2.00
Petites Annonces
1 Insertion 25c. 3 Insertion 50c.
8 " \$1.00 Décès 25c.
Mariage 50c
Annonces Commerciales
Contrats Spéciaux
Impressions de toutes sortes. Factums,
Pamphlets, Circulaires, Entête
de lettres, Etc., Etc.

Courrier de la Cité**A Nos Correspondants**

Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs notes par les malles qui arrivent ici le lundi matin et le jeudi matin.

L'Administration.

Madame P.-F. Pinsonnault et Melle Fabiola Pinsonnault sont de retour d'un voyage à Ottawa où elles ont visité l'exposition et à St-Jean où elles sont allées visiter leur famille.

AU SEMINAIRE

Conférence, Jeudi 16 sept. 1909
Après un grand congé, où pendant tout le jour, nous nous étions amusés à qui mieux mieux, il était bon que la journée se terminât par quelque forte leçon afin que le cœur et l'esprit aient, aussi bien que le corps, leur part de jouissances et de profit.

M. l'abbé Émile Cloutier, assisté de M. Ephrem Paquin, Procureur à l'Évêché, nous donna, avec projections lumineuses, une conférence des plus intéressantes, sur l'alcoolisme et ses funestes conséquences.
Sur la toile défilèrent, en des tableaux très saisissants, tout le cortège des maux que produit l'abus de l'alcool, ce, pendant que M. Cloutier, d'une phrase, d'un mot, d'un trait, nous expliquait les vices à mesure qu'elles passaient sous nos yeux.

C'est ainsi qu'on nous apprit que le buveur se détruit lui-même en brûlant ses organes et les empêchant par là d'accomplir ce pourquoi ils ont été créés; c'est ainsi qu'on nous démontra que l'alcool a un effet si déprimant sur le cerveau, siège de l'intelligence, que d'après les statistiques, les 4-5 des aliénés sont ou des alcooliques ou des fils d'alcooliques.

Et cela conduisait naturellement M. le Conférencier à dire que le tort que se fait l'ivrogne ne touche pas qu'à lui, mais qu'il s'étend jusqu'à ses enfants auxquels il donne un sang vicieux avec une constitution de rachitique et un cerveau d'inconscient.

Somme toute, cette conférence nous fut un précieux enseignement.

En voyant toutes les faillites, toutes les banqueroutes, où tombent les talents et les énergies de ceux qui s'adonnent à l'usage de la boisson; en constatant combien bas descendent les amis du "petit coup" et à quel point de déshonneur et d'abaissement peuvent atteindre ceux qui avaient peut-être rêvé les plus hauts idéaux avant la fatale imprudence du premier verre, je puis certifier que la généreuse résolution de toujours s'abstenir de boissons enivrantes sut se faire un chemin de l'esprit au cœur des jeunes auditeurs et que cette résolution y demeurerait toujours sans jamais être entamée par quelque concession à la "dive bouteille".

S'il nous était donné de dire à M. Cloutier autre chose qu'un sincère merci, il ne sait pas avec quel plaisir nous lui dirions: "Revenez encore causer avec nous, nous y avons tout profit."

DE MARCHETS

Bon Coup de Fusil

D'un seul coup de carabine bien visé, M. P.-F. Pinsonnault a abattu quatre canards, à la fin de la semaine dernière. C'est pas mal.

"La Grande Semaine"

Tel est le titre du beau livre que M. G. A. Favreau, de Boston, vient de publier sur les mémorables fêtes du mois de juillet dernier en l'honneur de Champlain.

Fêtes françaises, fêtes américaines, fêtes religieuses, fêtes civiles, sermons, discours, poèmes, tout est là en français, au milieu d'incompréhensibles illustrations.

Nous sommes fiers nous, de Québec, de la part prise par nos frères des États-Unis à l'apothéose américaine de Champlain, et nous sommes heureux qu'ils se soient chargés eux-mêmes de perpétuer le souvenir de tout ce qui s'est fait et de tout ce qui s'est dit à l'honneur du nom français.

Non seulement ils montrent par là qu'ils se souviennent..., mais ils don-

nent une nouvelle preuve de leur énergie, de leur vitalité, et de leur fidélité aux traditions de la race.

Que l'auteur de "La Grande Semaine", qui nous a fait l'hommage d'un exemplaire de son bel ouvrage, veuille bien accepter les sincères remerciements du "BIEN PUBLIC."

Symphonie des Trois-Rivières

Nous apprenons avec plaisir qu'il vient de se former ici, un orchestre qui porte le nom de "Symphonie des Trois-Rivières," sous la direction de monsieur J. F. Boulais. Les amateurs qui font partie de cette société sont avantageusement connus dans le cercle musical de notre ville; et nous pouvons nous attendre que sous l'habile direction de M. Boulais ils nous feront entendre au cours de l'hiver de la musique sérieuse et bien rendue, car nous supposons que ces messieurs feront bénéficier le public trifluvien de leurs études.

En tous cas nous félicitons les membres de la Symphonie des Trois-Rivières de l'heureuse idée qu'ils ont eue de former un orchestre et nous leur souhaitons plein succès.

Cigarettes

Que les jeunes espions qui fument la cigarette en cachette, se corrigent. Les officiers de police vont redoubler leur vigilance et les malheureux qui se seront fait prendre pourraient bien être traduits en cour. De même, pour les marchands qui violeront la loi qui leur a été imposée.

Dimanche

Les plus beaux programmes sont maintenant affichés partout pour annoncer la fête de dimanche prochain. La fanfare de Sorel sera ici. Les deux corps de musique joueront ensemble sur le magnifique terrain du T. R. A. A., qui a été gracieusement mis à la disposition de l'Union Musicale.

Voleurs

Les pilliers de banque sont probablement à bout de ressources pécuniaires, puisque, après le vol d'Yamachiche, nous apprenons celui de la banque Rousseau à Ste Anne de la Pêrade. C'est un avis indirectement donné aux autres de porter attention aux coffres-forts.

Commission

Sur proposition de M. le Dr Pammeton secondé par M. N. Lamy, au Conseil de Ville, une Commission sera nommée à l'effet de s'enquérir des lacunes qui existent dans le service des Chemins de Fer, en communication avec les Trois-Rivières et les paroisses environnantes.

Rue des Forges

Là, il y a de la belle vaisselle à vendre, chez Nap E. Godin.

Mariage

Mercredi, M. Armand Gauthier, fils de M. Félix Gauthier, entrepreneur de pompes-funèbres, a épousé Melle Alice Dufresne, fille de Dame Vve Napoléon Dufresne.

Bourse

A l'occasion du mariage de leur président M. Armand Gauthier, les membres de la Ligue des Jeunes Gens lui ont offert une bourse bien garnie de pièces d'or, mardi soir.

A Montréal

Son Honneur le Maire L. P. Normand est parti dans la nuit de lundi, pour Montréal.

A VENDRE

Magnifiques terrains situés avantageusement.—3 emplacements.—2 de 30 pds sur 120 pds, 1 de 40 pds sur 120. Conditions faciles. S'adresser à 15 rue St-Pierre. 3-f.

Collège Commercial

Classes séparées pour jeunes filles. Matières enseignées: Les mêmes que mentionnées dans l'annonce (voir annonce) ouverture des cours le 1er octobre 1909. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. J. GEO. CATELLIER, Directeur, 10 Badaeux.

Euchre Social

Mercredi soir, Mme Jos. A. Désilets donnait à sa résidence, "Villa des Pins," un euchre en l'honneur de Mlle Eusèbe Morin, de St-Hyacinthe. Des gerbes de fleurs naturelles, disposées avec art dans chaque appartement, répandaient partout l'arôme suave de leur parfum.

Une table, chargée d'argenteries contenant les mets les plus délicats, était à la disposition des invités, dont les noms suivent:
Mme Morin, son hon. le Maire et Mme Normand, M. et Mme P. A. Gouin, M. et Mme Alfred Désilets, M. et Mme Geo. Méthot, M. et Mme Alf. Marchildon, M. et Mme Adolphe Pelletier, M. et Mme N. Ryan, M. et Mme Henri Bisson, Mme Coté et Melle Désilets.
Le 1er prix des Dames—Urne peinte

à la main, a été gagnée par Mme Alf. Désilets.

Le 2ème prix—Potiche verre et argent, gagné par Mme Morin.

Premier prix des Messieurs—Porte-allumettes en cuivre, gagné par M. Alf. Marchildon.

Deuxième prix—Porte-pipes, gagné par M. Geo. Méthot.

Au cours de la soirée, Mme Eusèbe Morin a délicieusement rendu "L'Amour est enfant de Bonême" de Bizet.

Nos félicitations à M. et Mme Jos. A. Désilets.

Drummondville

Lundi dernier avait lieu en l'église paroissiale, le service anniversaire de Mme J.-B. Pelletier, mère de Mme J. N. Turcotte de cette ville, et de M. J. Adolphe Pelletier, journaliste aux Trois-Rivières.

Les élèves du couvent et une foule nombreuse d'amis de la famille ont donné par leur présence, un nouveau témoignage d'estime à la regrettée défunte.

Etudiant

M. Eug. Bourgeois, fils de M. John Bourgeois, est entré à l'Université pour étudier l'art dentaire.

Par erreur

Sur la liste des nouveaux membres honoraires de l'Académie St-Thomas d'Aquin publié dans notre dernier numéro, le nom de M. l'abbé Gérin a été omis bien involontairement.

Chutes des feuilles

Hélas! les feuilles tombent! Mais M. Nap. E. Godin vend toujours la pipe "Peterson".

A Vendre

Deux chevaux, trois sleighs, une voiture à charbon et deux harnais. Pour informations, s'adresser au No. 17, Haut-Boe, Trois-Rivières.

Assurance

Une nouvelle compagnie d'assurance qui porte le nom de "Stratheona Fire Insurance Co.", doit commencer bientôt ses opérations. Le bureau de la Compagnie nouvelle est à Pierreville.

Filtres

Il est décrété que nous boirons dans un avenir assez rapproché de l'eau filtrée; les filtres sont même choisis et on n'attendra plus que l'espace de temps nécessaire au transport et à l'installation du mécanisme.

Malheur

Il est trop vrai qu'on a confisqué aux abattoirs, une vache atteinte de maladie. Et ce qui plus est, il reste acquis qu'on a tout probablement vendu en ville, du lait de cette vache tarée. Aussi les coupables pourraient bien en entendre parler.

Pont

Sur la rivière Milette, il se construira un pont. L'entreprise est confiée à un M. Beauchemin pour le prix de \$1500.00.

Ingénieur

Mardi soir, à une séance particulière du Conseil de Ville, après lecture d'un rapport favorable de M. Charles Bellefeuille, les échevins ont voté, sept contre un, la nomination de M. Jules Marchand, comme ingénieur de la pompe à vapeur. M. Jules Marchand aura son logement à la station de police, quand cette dernière aura été réparée.

A Ven dre

Un piano carré Weber, en très bon état et à des conditions on ne peut plus faciles. Chez J. Gonthier, prop. de la teinturerie à vapeur, 230 rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

COURRIERS**Ste-Geneviève**

—Mr. l'abbé Arthur Baril qui doit aller bientôt vicairie à St-Narcisse était de passage à Ste-Geneviève la semaine dernière.

—Nous aurons bientôt la lumière électrique dans nos maisons, la Compagnie est à faire les travaux et l'on nous dit que dans huit jours nous l'aurons. C'est une grande amélioration pour le village.

—Dimanche dernier plusieurs jeunes garçons sont allés en excursion à St-Pierre les Becquets et sont revenus enchantés de leur voyage.

—Mr. Eug. Baril commis chez Mr. E. DeGuise est allé passer la semaine dernière dans sa famille à St-Groire et samedi M. Chs. Ed. Leblanc allait le reprendre; tous deux sont revenus enchantés de leur voyage.

—Les travaux sont en partie finis par ici. La récolte est très bonne surtout le blé et le sarasin.

—Mr. le curé Bellemare doit nous laisser prochainement pour aller à Batiscan il va être remplacé ici par Mr. Lesieur curé de St-Alexis.

Cap de la Madeleine

—Nous avons eu dimanche dernier une affluente considérable de pèlerins. Mr. de Carheil, curé de Ste-Angele, ouvrit la journée avec ses paroissiens et quelques heures plus tard arrivaient les pèlerins de Shawinigan Falls, de Québec, de Montréal, de St-Jean Deschailhons; dans l'après-midi, les hommes de la Ligue du Sacré-Cœur des Trois-Rivières arrivèrent à leur tour fanfare en tête et bannière au vent.

On évalue à près de 10000 le nombre d'étrangers qui se trouvaient au Cap dimanche. Une température idéale favorisait les pèlerins et aussi tous les exercices furent suivis on ne peut mieux. C'était un spectacle émouvant et grandiose de voir cette foule faisant la procession et chantant, à pleine voix et avec un ensemble parfait, le magnifique.

—Le Rév. Père Tourangeau, Supérieur des Oblats au Cap-de-la-Madeleine, est parti samedi dernier pour Québec où il assiste au concile comme théologien.

—Mr. et Mme. Leblanc de St-Guil-laume d'Upton, actuellement en villégiature au Cap, avaient le plaisir de serrer la main à bon nombre de leurs amis, qui profitaient de leur passage ici pour leur rendre visite.

—Melles. Marie-Louise et Gabrielle Thibault de Montmagny sont passées chez Mr. Louis Rochefort en visite.

Au jour le jour

La Presse de Montréal se prononce à son tour pour le Bureau de Contrôle. Il doit en coûter beaucoup à la ville de se prononcer en faveur d'un projet aussi impopulaire à ses amis de l'Hôtel-de-Ville, mais que réclame depuis longtemps la saine opinion publique. Ce n'est pas la première fois que La Presse sacrifie à l'Opinion ses propres opinions. Le picotin voyez-vous!

On dit que nos échevins s'occupent de la question si importante de la traverse entre les Trois-Rivières et la Rive sud quand ils auront réussi à s'accorder entre eux sur la nomination d'un mécanicien à notre fameuse pompe à incendie. Prenez patience cultivateurs de Ste-Angele; imitez la magnanimité des incendiés de Ste-Anne de la Pêrade!

Par ses Jérémies et sa conduite déloyale à l'égard du Dr Cook, le commandant Peary est à perdre la seule chance qu'il avait d'être pris au sérieux.

L'Allemagne espère que le tarif Payne en fermant quelque peu les portes des États-Unis au commerce canadien, forcera le Canada à enlever la surtaxe que le parlement d'Ottawa avait imposée sur les marchandises allemandes il y a quelques années. On si cela fait notre affaire.

Discours de Mgr Cloutier**A St-Sauveur de Québec**

Les ouvriers de Québec ont fait, mardi soir, une superbe démonstration en l'honneur des Pères du Concile plénier.

C'était le digne pendant de la réception de Spencer Wood et du télégramme désormais fameux adressé par Edouard VII à Mgr Sbarretti. L'Eglise canadienne, après avoir rendu ses hommages à l'autorité royale, s'est tournée vers le peuple pour lui donner une franche et cordiale poignée de mains. Ce spectacle a été l'un des plus beaux qui se puissent voir, au témoignage de ceux qui y ont assisté. "Depuis les jours où N. S. J. C. a passé dans Jérusalem, disait un des ouvriers présents, ce doit être ce qu'il s'est vu de plus beau". C'est à Mgr Cloutier qu'était échu l'honneur de porter la parole en cette circonstance solennelle. Nous tenons à honneur, nous aussi, de porter à la connaissance de nos lecteurs le beau discours de notre vénérable Evêque. Ce discours mérite d'être lu et médité.

Mgr le Délégué Apostolique, Messieurs,

Mes Frères,

"L'histoire de l'Eglise, c'est l'histoire du peuple." Elle exprime une profonde vérité, cette parole tombée de la plume d'un historien non suspect de partialité à l'égard de l'Eglise catholique, le protestant Guizot. C'est l'Eglise, en effet, qui a fait le peuple. Avant elle, le peuple n'avait pas d'existence civile. Le paganisme avait partagé l'humanité en deux grandes castes: d'un côté, quelques milliers de citoyens, patriciens ou plébéens, qui à Sparte, à Athènes, à Rome, gouver-

naient le reste du monde; c'étaient les hommes libres; de l'autre, la masse des hommes, ceux qui ne comptaient pas, que l'on considérait comme des bêtes de somme et dont on se déchargeait quand ils étaient hors de service. "comme on se déchargeait de ses vieux outils" (Caton); c'étaient les esclaves. Au sein de cette société pétrée d'égoïsme et de cupidité, le travail et l'ouvrier étaient tenus dans un égal mépris. Le travail était une déchéance dont l'homme libre redoutait la flétrissure; l'ouvrier, qu'il fut employé à la culture agricole ou qu'il respirât l'atmosphère empestée de l'usine bruyante ou de l'atelier souterrain, l'ouvrier peinait toute sa vie, les fers aux pieds et "sa pauvre peau marquée dans tous les sens par le fouet, portait l'endos de toutes les crises commerciales et financières du monde romain."

Il peinait sans joie et sans espérance; pour lui, point de foyer où goûter les douceurs de la vie de famille; point de patrie où attendre un peu de protection et de liberté; point de Dieu pour compter ses larmes et alléger ses souffrances par l'espoir des éternelles compensations; "sa loi, sa patrie, le but de sa vie, la règle pour lui du juste et de l'injuste, c'était son maître" c'est-à-dire son bourreau.

(A CONTINUER)

PAUL DUVAL

MARCHAND DE

Chaussures et Claques

18, DES FORGES
(Vis-à-vis le Marché.)

Assortiment complet de Chaussures de toutes sortes à très bas Prix.

Voyez notre installation de vitrine.

BUANDERIE CHINOISE

DE PREMIERE CLASSE

Coin St-Georges et Badaeux

C. & V. YEP, Props.

N. B.—Blanchissage apporté et livré sur commande. Blanchissage complet de famille, à prix raisonnables.

ENSEIGNE DU MOUTON D'OR. MAISON FONDÉE 1871.
AUX NOUVEAUTES
Lajoie, Frère & Cie
(En face du Monument Laviolette)
122 Rue Notre-Dame, Les TROIS-RIVIERES.
Seuls Agents pour les Patrons "Buterick"
NOUVELLES MODES D'AUTOMNE
SPÉCIALITÉS: Costumes, tailleurs et Robes de Toilette
Donnez vos commandes d'avance, si vous voulez qu'elles vous soient livrées à temps.
N. B.—Nous donnons des CARTES pour CADEAUX.
L'Assortiment le plus varié et le plus complet entre Québec et Montréal.

North Shore Power Co.
64 RUE DES FORGES
Tient en magasin toutes sortes d'appareils électriques, tels que:
Electroliers, lampes incandescentes, fournitures pour installations complètes, fer à repasser, fer à friser, ustensiles de cuisine à l'électricité, éventails électrique à louer ou à vendre.
Se charge de faire des installations. Ouvrage garanti, à des prix très raisonnables.
Pour plus amples informations vous pourrez vous adresser au bureau,
64 RUE DES FORGES
RALPH. B. McDUNNOUGH,
Gérant.

Si vous voulez voir le meilleur assortiment de
PARFUMS, ARTICLES EN CUIR,
SAVONS, tel que Sacoches, Porte-Monnaies, Etc
C'est à la **PHARMACIE WILLIAMS,**
20, RUE HART,
Seul agent pour les délicieux Chocolats HUYLER & STEWART.
Cigares, Cigarettes et Cartes Postales.

5 RUE DES FORGES Tél. 289
HEBERT & LESIEUR
Sens
Agents du **"MALE ATTIRE"**
Tailored Clothes
Les meilleurs vêtements en Canada, aux prix les plus bas!
Habits et Paletots de \$12.00 à \$25.00
Voyez notre ligne de "Complets tout Laine" à notre Rayon "Mesure Spéciale"